

Le Journal des Chapelains

N° 48 | Décembre 2020

La Ville de La Chapelle Saint-Luc

vous souhaite d'agréables Fêtes de fin d'année!

SOMMAIRE

4-5: Dans notre ville
6-7: Solidarité | Social
8-11: Dossier Jeunesse citoyenne
12-13: Dans nos écoles
14-15: Travaux
16-19: Développement durable
20-21: Sports | Vie associative
22-25: Centre culturel Didier Bienaimé
26-27: Culture
28-29: Agenda
30: Élections
31-32: L'info en plus
33: Expression politique
34-35: État civil

HÔTEL DE VILLE

Rue du Maréchal Leclerc

Ouvert du lundi au vendredi :
En accès libre de 8h45 à 12h
Sur rendez-vous de 13h30 à 17h15

03 25 71 34 34
com@la-chapelle-st-luc.eu

Directeur de publication :

Olivier GIRARDIN

Rédactrice en chef :

Rachida ANDRIATSIORY

Rédaction et mise en page :

Pierre CHINON

Photographies :

Ville de La Chapelle Saint-Luc, Olivier DOUARD,
freepik.com, C^e Théâtre en anglais,
Stéphane BOTTARD, David SCHAFFER,
Getty Images Christoffer COLLINA, SDIS 10,
Le Collectif te Salue, Patrick BERGER,
Dave FRANCIS - unsplash.com, Émilie MORI

Impression :

La Renaissance, Pont-Sainte-Marie

Distribution :

ADREXO, La Chapelle Saint-Luc

Le journal des Chapelains
est imprimé à 6500 exemplaires
sur du papier issu de forêts
durablement gérées.



Dépôt légal à la parution.

HOMMAGE À MONSIEUR PIERRE PITOIS

En accord avec la famille, la municipalité a mis à disposition des Chapelains un lieu de recueillement dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville, le vendredi 16 octobre, suite au décès de M. Pierre Pitois, maire honoraire et ancien maire de La Chapelle Saint-Luc (1989 - 2001).

De nombreux témoignages et messages de soutien des habitants et du personnel ont été inscrits dans un registre de condoléances...





Olivier GIRARDIN

Maire

Vice-président de Troyes
Champagne Métropole

Conseiller régional

Une année s'achève...

2020, péniblement, s'achemine vers sa fin. Mais que retiendrons-nous de cette année si difficile ?

À titre principal et malheureusement, qu'elle aura été celle des épreuves et des défis, celle de la souffrance liée à la crise sanitaire, celle de l'inquiétude et de l'angoisse liées aux événements sanglants qui trop souvent font la une des actualités.

En ce temps traditionnellement consacré aux préparatifs des fêtes de fin d'année, aux vœux de prospérité, de santé et de bonheur que nous nous adressons les uns aux autres, il nous faut avoir, plus encore que les autres années, une pensée pour les familles meurtries, pour toutes celles et tous ceux qui souffrent, les personnes isolées, au chômage, les associations qui sont à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti, les entreprises en difficulté et leurs salarié·e·s, celles et ceux qui subissent des pertes financières telles qu'ils s'inquiètent de ce que sera leur lendemain, nos commerçant·e·s, nos personnels médicaux en première ligne et confrontés à la détresse au quotidien.

Notre Ville a aussi été durement touchée cette année. De grandes figures, des personnalités éminentes, exceptionnelles nous ont quitté·e·s, laissant un grand vide et beaucoup de souvenirs à nombre d'entre nous. Je pense évidemment à Pierre PITOIS, maire honoraire en fonction de 1989 à 2001. Mais je veux saluer ici aussi Claudette HUOT-BIR, ancienne adjointe au maire et commerçante impliquée, ou encore Mohamed ENNCHIRA, membre du personnel et figure du sport populaire dans notre Ville depuis des décennies. Hommage leur a été et leur sera rendu à nouveau.

En dépit de ces (*trop*) nombreuses difficultés, nos services publics restent actifs. Votre mairie est ouverte, tout comme les écoles qui accueillent les petit·e·s chapelain·e·s. Les services de cantine et de garderie sont assurés.

Je tiens donc à remercier le personnel enseignant des écoles de la Ville qui assure l'éducation de nos enfants dans les conditions que l'on connaît, ainsi que les agents municipaux, maillon essentiel entre le service public et vous pour la garderie, la cantine, la mairie et l'entretien de notre commune.

Je remercie les élu·e·s pour leur mobilisation, leur attention aux personnes vulnérables, la distribution des masques à l'issue du premier confinement et celle des colis pour nos aînés d'ici quelques jours.

Au final, ce que je veux retenir au nom de toutes et tous, c'est la solidarité, l'implication exceptionnelle des femmes et des hommes de notre territoire. C'est face à cette adversité « tous azimuts » que l'on mesure à quel point c'est ensemble et collectivement qu'il est possible de faire front, de relever la tête. Vaille que vaille.

Merci à toutes et tous, pour chaque geste, chaque attention.

Surtout, gardez toute votre motivation et votre envie de dépasser les difficultés. C'est cette flamme qu'il faut entretenir et raviver sans cesse en chacune et chacun de nous.

À toutes et tous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Cette année plus encore qu'auparavant.

Prenez rendez-vous en ligne!

Depuis le 1^{er} septembre, il est possible de prendre rendez-vous sur le site Internet de la Ville pour toutes vos démarches administratives.

Ce nouveau service va vous permettre de gagner du temps, mais aussi de réduire les contacts physiques au cours de la crise sanitaire que nous traversons.

La démarche reste simple, rapide et intuitive, il suffit de se rendre sur la page d'accueil du site Internet de la Ville, puis de cliquer sur le menu «*Démarches et services*».

Ensuite, dans le menu déroulant, vous pourrez sélectionner la démarche qui vous concerne, puis cliquer sur «*Prendre rendez-vous*».

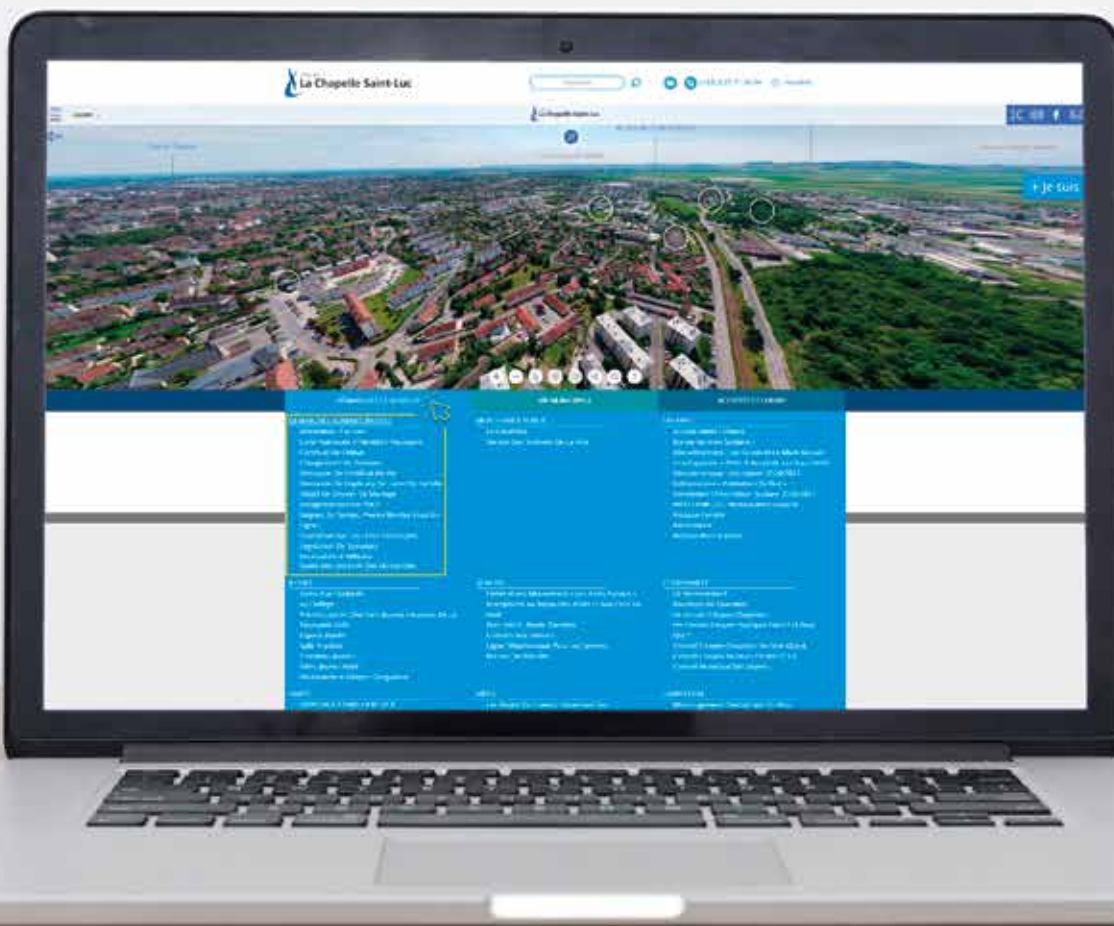
Pour remplir les formulaires adaptés à votre demande, il ne restera qu'à vous créer un compte. Une prise de rendez-vous via le dispositif France Connect est également possible. Pour cela, il suffit de cliquer sur le bouton «*S'identifier avec France Connect*» pour ensuite choisir son compte de connexion (*La Poste, Ameli, etc.*).



DÉMARCHES ACCESSIBLES AVEC CE SERVICE

- DÉPÔT DE DOSSIER DE MARIAGE • ENREGISTREMENT DE PACS •
- DEMANDE DE DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE •
- CHANGEMENT DE PRÉNOM • CERTIFICAT DE CÉLIBAT • PASSEPORT •
- CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ • RECENSEMENT MILITAIRE •
- INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES • ATTESTATION D'ACCUEIL •
- DEMANDE DE CERTIFICAT DE VIE • LÉGALISATION DE SIGNATURE •

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



Reconfinement: la Ville s'adapte

Après les annonces gouvernementales et la mise en place d'un nouveau confinement au mois de novembre, La Chapelle Saint-Luc a dû rapidement réagir en adoptant de nouvelles mesures.

Le port du masque est rendu obligatoire par arrêté municipal aux abords et à l'intérieur du parc Pierre Pitois jusqu'à nouvel ordre, ainsi qu'au cimetière durant la période de la Toussaint.

Conformément à l'arrêté préfectoral n° PREF-SIDPC-2020304-002, le port du masque a été rendu obligatoire jusqu'au 1^{er} décembre inclus dans divers lieux (*marchés, établissements scolaires...*).

Les accueils scolaires et des structures Enfance Jeunesse (*ACM Mille Couleurs, Espace Jeunes, Animation de rue*) se sont également adaptés.

Fermeture au public des établissements sportifs couverts et de plein air, de toutes les salles municipales pour la tenue d'activités de loisirs, du centre culturel Didier Bienaimé (*les dates des reports seront bientôt communiquées*).

Également, fermeture de l'école de musique qui continue de dispenser les cours par visioconférence,

de la médiathèque Éliane Chartier (*mise en place d'un «drive piéton», voir page 27*), du musée de l'ancienne malterie de Champagne et des quatre centres d'animation sociale (*M. Defrance, J. Scrève, J. Mermoz et B. Palissy*).

7 PERSONNES MAXIMUM À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

La mairie est restée ouverte selon les modalités habituelles.

Les mariages ont été limités à six personnes, les funérailles à trente.

4 200 attestations de déplacement dérogatoire ont été imprimées et mises à disposition des habitants à l'accueil de la mairie et du CMAS.

4 000 MASQUES EN TISSU

2000 masques en tissu de la marque Tismail® ont été distribués dans les écoles chapelaines le lundi 2 novembre, ainsi que du gel hydroalcoolique (*voir photo ci-dessous*). 12 000 masques jetables en papier taille enfant ont également été donnés en attendant la **deuxième dotation de 2000 masques lavables et réglables de la marque Ruby Light®**, qui eut lieu les 23 et 24 novembre (*voir p. 12*).

Afin de limiter le brassage des élèves, une nouvelle salle de restauration scolaire a été ouverte au centre social V. Hugo. Ainsi, avec quatre salles disponibles et en effectuant plusieurs services, tout a été mis en place afin de respecter la distanciation entre les écoliers.

Le CMAS est resté ouvert tous les matins, une personne à la fois était admise dans les locaux.

Une permanence téléphonique a également été tenue tous les jours.

L'activité de l'épicerie sociale Simone Laclémence a été maintenue et un «drive piéton» fut mis en place.

Les trois établissements Petite Enfance de la Ville sont restés ouverts. *Le protocole sanitaire en date du 30 octobre 2020 y fut également appliqué.*

Au centre social V. Hugo, la CPAM et la MAPAS ont accueilli du public sur rendez-vous uniquement. Les bornes d'accueil sont restées accessibles. Seules les activités en lien avec le CLAS de l'Association familiale ont été maintenues.

Les collectes assurées par Troyes Champagne Métropole (*ordures ménagères et tri sélectif*) ont été maintenues aux jours et horaires habituels. La déchetterie de La Chapelle Saint-Luc est également restée ouverte.



La municipalité a distribué 2000 masques en tissu aux écoliers le 2 novembre (deux masques par élève à partir du CP).



Deuxième dotation de deux masques par élève, les 23 et 24 novembre.



Colis spéciaux pour les fêtes de fin d'année

Cette année, les élu·e·s ont distribué aux Chapelain·e·s âgé·e·s de 70 ans et plus des colis de Noël, à domicile, du 7 au 13 décembre. Celles et ceux ne souhaitant pas en bénéficier ont, en contrepartie, reçu des bons d'achat.

Des ballotins de chocolats ont également été remis le 14 décembre aux résident·e·s de la MAS Le Village et de l'EHPAD Les Géranioms.

Les personnes absentes au moment de la distribution ont reçu un coupon dans leur boîte aux lettres afin de leur indiquer la procédure pour récupérer le colis...



▶ Ballotin de chocolats pour les résidents de la MAS et de l'EHPAD.

LE PÈRE NOËL PASSERA PAR L'ÉPICERIE SOCIALE

Avec pas moins de 40 colis à destination des bénéficiaires et une énorme hotte remplie de jouets, le Père Noël sera présent les 22 et 23 décembre dans les locaux de l'épicerie sociale Simone Laclémence, au 14 rue Léo Lagrange.

UN MOMENT PRIVILÉGIÉ, SUR RENDEZ-VOUS, AVEC LES FAMILLES ET/OU PERSONNES SEULES

Dans le plus grand respect des règles sanitaires en vigueur, un encas sera proposé aux visiteurs avant de récupérer le précieux colis (*financé par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations*).

Cette année, il sera composé de denrées alimentaires, d'une belle surprise remédiant à l'annulation des ateliers créatifs et, bien entendu, de jouets à destination des enfants...



▶ Colis de l'année 2020, qui sera distribué du 7 au 13 décembre.

Rencontre avec M^{me} et M. Cliquot, habitants de La Chapelle Saint-Luc

Journal des Chapelains: Êtes-vous satisfaits des démarches entreprises par la Ville?

«Le don de masques et leur distribution fut une très bonne initiative, cela a financièrement soulagé les foyers.»

Le CMAS s'est énormément mobilisé pour les personnes âgées. Les agents ont appelé toutes les personnes qui s'étaient inscrites sur le registre des personnes vulnérables [voir ci-contre] pendant la canicule. La directrice s'est elle-même déplacée chez les personnes qui ne répondaient pas mais heureusement, il n'y avait aucun souci...

Il y a toujours eu autant d'attention auprès des Aînés pendant le confinement.»

“

En cette année si particulière et si difficile, je vous adresse à tous mes vœux pour ces fêtes de fin d'année.

Une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans la peine ou la difficulté. Joyeuses fêtes à tous!

Olivier Girardin

”

N'oubliez pas de vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables

Un recensement des personnes âgées, des personnes handicapées ou en grande difficulté isolées à domicile est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (*canicule, Plan Grand Froid, COVID19...*).

L'inscription sur le registre, qui peut émaner d'un tiers, est opérée à tout moment dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal, qui utilise pour cela tout moyen à sa disposition : soit par écrit, soit sur appel téléphonique au 03 25 71 62 47, soit par courrier électronique (cmas@la-chapelle-st-luc.eu) ou, depuis peu sur notre site Internet en flashant le code QR ci-contre, ou directement à cette adresse :

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/Registre-communal-des-personnes-vulnerables.html



L'INSCRIPTION, ET APRÈS ?

Durant le premier confinement, les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables (*dont le nombre est passé de 273 à 1 300 en quelques semaines*) ont été contactées tous les mercredis afin de s'assurer de la mise en place d'une solidarité familiale, de leur rappeler les gestes barrières et de répondre à leurs demandes et/ou de les réorienter au besoin. **Pendant cette période, 935 masques ont également été distribués par les élu-e-s aux personnes de plus de 65 ans vulnérables et/ou fragiles.**

Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude et assurez-vous du bon fonctionnement des systèmes de ventilation.

Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu et n'utilisez jamais des appareils non destinés à cet usage pour vous chauffer (four, brasero...).

www.solidarites-sante.gouv.fr

CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE (CMAS)

03 25 71 62 47

24 ter avenue Roger Salengro
10 600 La Chapelle Saint-Luc

Pour vos envois de courrier,
merci d'écrire à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville BP 10 082
10 602 LA CHAPELLE SAINT-LUC

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 14h-17h

Le mercredi : 9h-12h

(fermeture au public l'après-midi)

LA LIGNE SENIORS « C'EST À VOUS »

Service proposé à tous les seniors ayant envie de parler, ce numéro a été mis en place afin de lutter contre l'isolement et la solitude.

Les personnes se sentant seules et ayant besoin de parler, ou de demander des renseignements, peuvent s'adresser au CMAS, en composant le numéro ci-dessous du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30.

03 25 49 01 05

VOUS SOUHAITEZ VOUS
INVESTIR DANS LA VIE DE
VOTRE VILLE ?

*L'épicerie sociale Simone Laclémence
cherche des bénévoles !*

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
APPELEZ LE CMAS AU 03 25 71 62 47 OU
L'ÉPICERIE SOCIALE AU 03 25 49 81 05.





« Au quotidien, dans mon métier et en tant qu'élue, je rencontre beaucoup de jeunes volontaires et impliqués... »

Dans leur vie, pour leur avenir. Soucieux aussi, de l'avenir... Elles-ils sont là, au rendez-vous des actions citoyennes et solidaires ! Au travers des échanges sur les valeurs fortes de notre beau pays, de notre démocratie.

Les jeunes sont bien plus sensibles aux principes de fraternité et d'égalité que nous le pensons.

Aidons-les à bien grandir, c'est notre rôle. »

Cécile Pauwels

2^e Adjointe au Maire

en charge de l'Éducation et de la Jeunesse

La Chapelle Saint-Luc innove avec la création d'un comité citoyens Jeunes

La constitution de ce comité, instance participative permettant aux jeunes de s'inscrire dans une démarche semi-autonome de civisme, de citoyenneté et de mise en place de projets collectifs, a été votée par le conseil municipal le 29 septembre.

D'ancien·ne·s élu·e·s du conseil municipal Jeunes (CMJ) et d'autres personnes ayant participé aux projets et actions de cette instance ont fait connaître leur souhait de continuer à s'investir pour la Ville.

Après un travail collaboratif et plusieurs rencontres avec l'élue de référence (M. Braun), la création du CCJ a été votée à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du 29 septembre 2020.

M. Samouine Habibou, adjoint à la maire Jeune.

« Après quatre ans au sein du CMJ, je souhaite continuer mon investissement pour ma Ville et la jeunesse.

Trop vieux pour me représenter, nous, avec d'autres collègues dans la même situation que moi, M^{mes} Asma Bentoto et Sakina Boutaiebi pour ne citer qu'elles, avons rencontré M. Braun.

Nous lui avons fait part de notre motivation. Avec lui, nous avons travaillé sur la création d'une instance participative et représentative des jeunes Chapelain·e·s. Il nous a écoutés, a pris en compte nos remarques, nos choix et aujourd'hui, c'est fait ! Le comité citoyen Jeunes existe. Maintenant, à nous de le faire vivre. Un challenge que je me sens prêt à relever. »

M^{me} Jasmini Kathiravelu, étudiante en Gestion des entreprises et des administrations.

« Le CMJ de La Chapelle Saint-Luc m'a beaucoup apporté. Moi qui étais d'une extrême timidité, j'ai appris à prendre la parole, à m'exprimer.

J'ai pu m'y épanouir. Quand j'ai su devoir mettre en œuvre un projet dans le cadre de mes études, mes premières pensées ont été pour le CMJ.

J'ai eu envie d'apporter ma pierre à l'édifice. J'en ai gardé tellement de bons souvenirs. Puis on m'a parlé du CCJ...

Je ne pouvais que me proposer pour participer à sa mise en œuvre. Mes collègues étudiant·e·s, qui sont d'autres villes, voire d'autres régions, ont découvert notre CMJ et vont aussi s'attacher à la réussite du comité citoyens Jeunes. »

INTÉRESSÉ·E ?

POUR DEVENIR MEMBRE DU CCJ, IL SUFFIT D'AVOIR ENTRE 13 ET 18 ANS, D'ÊTRE RÉSIDANT OU SCOLARISÉ À LA CHAPELLE SAINT-LUC.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE DÉMOCRATIE LOCALE PAR MAIL : democratie.locale@la-chapelle-st-luc.eu



RÉUNION DU CCJ • 12 OCTOBRE 2020

Les chantiers jeunes ont toujours la cote

Cofinancés par l'État à travers le FIPD (*fonds interministériel de prévention de la délinquance*), les chantiers jeunes instaurés par Pierre Pitois en 1991 continuent de séduire la jeunesse chapelaine.

Depuis juillet 1991, la municipalité propose aux jeunes un travail rémunéré, sur inscription, durant leurs périodes de vacances.

Portés par le service Cohésion urbaine, les chantiers ont pour objectif de présenter aux 16-25 ans le monde du travail, tout en bénéficiant de l'expérience des personnes qui les encadrent.

Ces chantiers offrent la possibilité, précieuse, de se rencontrer à travers une action valorisante et utile à la collectivité, une notion qui ne peut être négligée pour ces futur·e·s adultes...

**& DÉCOUVRIR
L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE
SE CONNAÎTRE À TRAVERS
LE TRAVAIL D'ÉQUIPE**

Les jeunes Chapelain·e·s, encadré·e·s par un agent de la Ville, ont à cœur d'œuvrer pour l'amélioration de leur cadre de vie, pour eux, et également leurs proches. Un contrat à durée déterminée de 20h avec deux journées à l'essai est signé; ceux qui ne vont pas au bout de leur tâche ne sont pas payés. De quoi apprendre, en plus, la valeur du travail et de l'argent...

SERVICE COHÉSION URBAINE

03 25 71 62 65

15 ter avenue Jean Moulin
10 600 La Chapelle Saint-Luc
cohesion.urbaine@la-chapelle-st-luc.eu

POUR CONNAÎTRE LES DATES
DES PROCHAINS CHANTIERS,
**ABONNEZ-VOUS
À NOS RÉSEAUX SOCIAUX !**



Les inscriptions se feront en ligne,
depuis notre site Internet.

DEPUIS 2007, 1062 JEUNES ONT PARTICIPÉ AUX CHANTIERS.

521 FILLES ET 541 GARÇONS ONT AINSI NETTOYÉ, ENTRETENU,
DÉBROUSSAILLÉ (...) LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA VILLE.

LES CHANTIERS JEUNES NE SE DÉROULENT PLUS UNIQUEMENT L'ÉTÉ.
ILS SONT DÉSORMAIS PROPOSÉS PENDANT PLUSIEURS PÉRIODES
FACE À L'ENGOUEMENT QU'ILS SUSCITENT.

SAISISSEZ VOTRE CHANCE, LES PLACES SONT LIMITÉES !

Participation à la 5^e édition de la Consultation nationale des 6/18 ans organisée par UNICEF France...

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) défend le droit des plus jeunes à la participation et à l'expression.

Participer à la Consultation nationale des 6/18 ans d'UNICEF France est donc important car ses conclusions contribueront à faire avancer la cause des enfants et des adolescents en France, notamment en alimentant les réflexions des élu·e·s et des décideurs pour une meilleure orientation des politiques publiques en faveur des enfants et des adolescents.

En tant que commune labellisée « *Ville amie des enfants* » et par son attachement aux droits de

l'enfant, La Chapelle Saint-Luc participe à cette 5^e édition qui interrogera les enfants ainsi que les jeunes des écoles et collèges chapelains sur leur rapport à l'éducation et à leurs apprentissages.

À l'issue de la consultation, toutes les réponses collectées permettront à UNICEF France d'élaborer un rapport annuel, « *Écoutons ce que les enfants ont à nous dire* ».

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?
SERVICE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE
03 25 71 63 27
democratie.locale@la-chapelle-st-luc.eu

...et nouvelle candidature au titre de « *Ville amie des enfants* »



Lancé par l'UNICEF et l'Association des maires de France en 2002, le réseau « *Ville amie des enfants* » a pour objectif de promouvoir l'innovation et les bonnes pratiques afin de renforcer l'application des droits des enfants dans les villes françaises et dans le monde.

Une collectivité titrée se caractérise avant tout par la qualité de ses actions et de ses initiatives en direction des enfants âgés de 0 à 18 ans. Elle place l'innovation sociale au cœur de sa politique Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, et met en œuvre les principes de la CIDE.

**LA CHAPELLE SAINT-LUC,
« VILLE AMIE DES ENFANTS »
DEPUIS SEPTEMBRE 2017**

Le processus de candidature a vocation à élaborer et à présenter à l'UNICEF France un plan d'action municipal pour l'enfance et la jeunesse, qui reposera sur les cinq engagements suivants, communs à toutes les villes du réseau :

- le bien-être de chaque enfant et chaque jeune ;
- la lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité ;
- un parcours éducatif de qualité ;
- la participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune ;
- le partenariat avec UNICEF France.



Au-delà des actions sur lesquelles elle souhaitera spécifiquement agir, la collectivité devra choisir au minimum une recommandation (*issue d'une liste fournie par l'UNICEF*) pour chacun de ces cinq engagements.

Ensuite, la Ville devra élaborer un plan d'action municipal afin de mener les actions dans lesquelles elle s'impliquera, avec le soutien de Michaël Thomas, nouveau conseiller municipal en charge du suivi de ce dossier.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
www.villeamiedesenfants.fr



Pose officielle du panneau « *Ville amie des enfants* », le 8 mars 2018



Renouvellement des élu·e·s au conseil municipal Jeunes

Cette année, les élections se sont tenues le jeudi 3 décembre dans les écoles et collèges chapelain·e·s.

Vous pouvez dès à présent vous rendre sur notre site Internet pour obtenir tous les résultats.

Une présentation détaillée du nouveau conseil sera publiée dans le prochain numéro du Journal des Chapelains.



Bureau de vote de l'école élémentaire Jean Moulin, le 3 décembre 2020

— RÉSULTATS DU SCRUTIN —

ÉCOLE FERDINAND BUISSON

M. CHEKKOUR Samir
M^{me} DUBOIS Lilly-Rose
M. TESSIER Titouan
M. TOURE Illan

ÉCOLE JEAN MOULIN

M^{me} ARIF Yara
M. BOMBANA Lemuel
M. LAAMACH Hatim
M^{me} NASSURDINE Samnia
M^{me} VONDADE Adriana
M. WALDMANN Yazid

ÉCOLE P. TEILHARD DE CHARDIN

M^{me} CHAMLAL Safia
M^{me} CHAU Lolita
M. CLIVOT Lorenzo
M. EL MESSAOUDI Ayman

ÉCOLE JEAN JAURÈS

M^{me} EK Aaliyah
M. ES SAOUNI Anas
M. FOWSUL HAREES Anfas
M^{me} NDOMBASI Claye
M. NZONZI Tyron
M^{me} SAHNOUN Yamina

ÉCOLE PAUL BERT

M. BENSELEM Amir
M. FEVRE Louis
M^{me} RINDRASOA Oriane
M^{me} SAÏDI Loubna

COLLÈGE PIERRE BROSSOLETTE

M. BARBA Ilyes
M^{me} KAUFFMAN Faustine
M^{me} SOUMAILA Noufda
M^{me} VONDAGE Graziella

COLLÈGE ALBERT CAMUS

M^{me} ADANA Fayma
M^{me} CALICAT Séfora
M. EL ARNOUKI Zakariya
M^{me} KELLIH Naëlle
M^{me} UNLU Aylin



Rendez-vous sur notre site Internet en flashant le code QR ci-contre, ou directement à cette adresse : www.cuttly/cmj

QUI PEUT SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS DU CMJ ?

Toutes et tous les élèves chapelain·e·s des classes de CM1, CM2, ULIS, 6^e, 5^e et SEGPA ayant le désir et la volonté de construire des actions pour la jeunesse peuvent devenir des représentant·e·s du CMJ.

QUEL EST LE RÔLE DES ÉLU·E·S JEUNES ?

L'installation du CMJ permet de donner aux jeunes la place qu'ils méritent, d'écouter ce qu'ils ont à dire et d'instaurer une éducation civique active et concrète. Ce conseil leur procure également un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de leurs idées sur la vie de la cité, tout en leur apprenant à y être des citoyen·ne·s actif·ve·s. Également, il va permettre aux jeunes d'être entendus par les élu·e·s adultes de notre Ville et de mettre en œuvre des propositions ainsi que des réalisations concrètes (*installation de jeux pour enfants, sécurisation des passages piétons (voir pages 12 et 15)*).

MISE EN PLACE DES « COLOS APPRENANTES »

Déclinaison des « Vacances apprenantes », ces « Colos » proposées par l'État sont des séjours qui allient des temps de détente et des temps de remobilisation des savoirs, après la période de confinement de ce début d'année. Mis en place cet été, le dispositif à destination des enfants âgés de 3 à 17 ans a été reconduit pour les vacances de la Toussaint et celles de Noël.

86 ENFANTS INSCRITS
CET ÉTÉ

75 ENFANTS INSCRITS
À LA TOUSSAINT

Deux structures labellisées par l'État ont accueilli les Chapelain·e·s pendant cinq jours : le Gîte Loisirs de Méry-sur-Seine et le centre Yvonne Martinot de Mesnil-Saint-Père, géré par la Ligue de l'Enseignement de l'Aube (*seul le Gîte Loisirs a été choisi par les familles en octobre*).



Pour les « Colos apprenantes » de Noël, la priorité sera donnée aux enfants non inscrits lors des deux premières sessions.



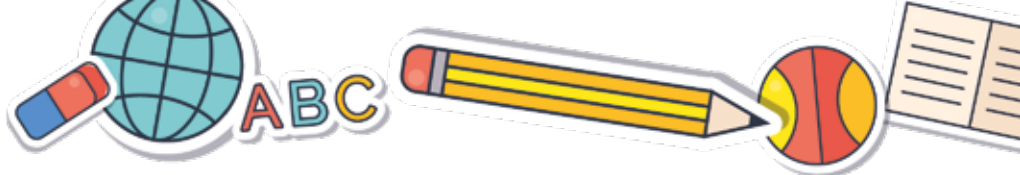
COÛT TOTAL : 500€ PAR ENFANT

**FINANCEMENT DE LA VILLE : 100€ PAR ENFANT
(POUR 14 D'ENTRE EUX CET ÉTÉ ET 10 À LA TOUSSAINT)
LE RESTE A ÉTÉ PRIS EN CHARGE À 100% PAR L'ÉTAT**



Le choix des bénéficiaires a été réalisé conjointement par les services de la Ville et l'Association Jeunesse pour Demain, qui sont en contact avec les familles et/ou les jeunes.

Ces mêmes acteurs ont ensuite organisé les séjours, tout en accompagnant les familles pour la constitution des dossiers.



Une dotation de 4 000 masques lavables

Cela représente quatre masques par enfant âgé de plus de six ans scolarisé dans l'une des écoles élémentaires chapelaines.

Commandés en urgence suite aux annonces gouvernementales, 2 000 masques lavables en tissu de la marque Tismail® ont été distribués dès le 2 novembre, jour de rentrée.

Certain·e·s d'entre vous en ont été satisfait·e·s, d'autres ont signalé auprès des services de la Ville des difficultés de port ou de tenue dans le temps selon les tailles et/ou morphologies des visages des enfants.

Afin d'anticiper la période à venir et de soulager financièrement les familles, la municipalité a tenu compte de ces suggestions et a décidé de compléter cette première dotation par une seconde, effectuée par les élu·e·s, les 23 et 24 novembre.

Fabriqués par l'entreprise châlonnaise Ruby Light®, les 2 000 nouveaux masques (lavables et en tissu) sont réglables afin de parfaitement s'adapter aux visages des enfants !

Un stock de 12 000 masques jetables en papier destinés à remplacer les éventuelles casses ou malfaçons a été distribué entre ces deux livraisons, accompagné de gel hydroalcoolique.



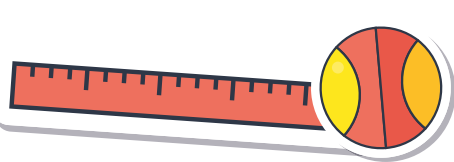
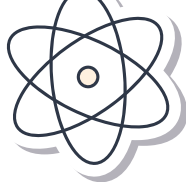
DES SILHOUETTES D'ENFANTS EN MOUVEMENT POUR SÉCURISER LES PASSAGES PIÉTONS

Fabriqués par l'entreprise Piëto®, ces personnages en métal seront implantés sur les grands axes afin de générer de nouveaux réflexes chez les automobilistes : ralentir aux abords des passages piétons, particulièrement aux heures stratégiques où les enfants et leur famille doivent être protégés pour se rendre à l'école.

Les élu·e·s du CMJ ont été sollicité·e·s par la Ville pour les emplacements ainsi que pour le choix de la couleur (orange) de ces totems de prévention, également équipés de bandes rétro réfléchissantes.

CES SILHOUETTES MÉTALLIQUES SERONT INSTALLÉES DÉBUT 2021 À 6 ENDROITS
Sur l'avenue Jules Ferry à proximité de l'école Ferdinand Buisson, devant l'école Paul Bert, sur l'axe majeur Jean Moulin pour les sites scolaires Simone Weil - Jean Jaurès et à proximité du centre social Victor Hugo.





Le protocole sanitaire appliqué dans les écoles chapelaines

Les équipes de direction, avec les enseignant·e·s et les équipes d'animation, ont beaucoup travaillé depuis la rentrée des vacances de la Toussaint pour trouver des solutions à l'application du protocole sanitaire dans nos écoles, tant sur les temps scolaires que périscolaires.



Activité périscolaire sur le thème de l'astronomie animée par la Maison de la science, le 27 novembre à l'école Ferdinand Buisson

En effet, accueillir entre 60 et 290 élèves par jour tout en faisant respecter les gestes barrières est un vrai défi, parfois même un vrai casse-tête, même si les équipes veillent à leur bonne application avec beaucoup de bienveillance...

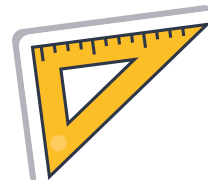
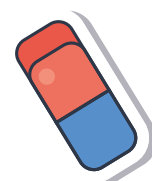
LES ÉCOLES S'ADAPTENT

Les récréations sont décalées par niveaux, les entrées et sorties sont différées et les espaces sont délimités par classes dans la cour de récréation.

Le dispositif « Devoirs Faits » a repris et a également été adapté par classes. Les accueils périscolaires ont été aménagés, comme avec, par exemple, la création d'une nouvelle salle d'accueil au centre social Victor Hugo...

C'est à ce prix que la Ville préservera les enfants de la propagation du virus et favorisera leur bien-être scolaire.

Car même s'il est difficile de porter un masque toute la journée, les enfants sont unanimes : ils aiment venir à l'école, retrouver leurs amis et leur·s enseignant·e·s pour apprendre et grandir !



FORMATION DES ANIMATEURS·RICES DU DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Assurée par Michaël Thomas (*conseiller municipal et enseignant en collège*) et Cécile Pauwels (*2^e adjointe en charge de l'Éducation et de la Jeunesse et CPE en collège*), cette formation s'est déroulée au centre social Victor Hugo les jeudis 12 et 19 novembre.

20 ANIMATEURS·RICES CONCERNÉ·E·S
POUR 5 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CHAPELAINES

L'objectif de cette formation fut de faire un état des lieux des situations mais surtout d'apporter des solutions, des idées, des astuces éducatives et pédagogiques à la prise en charge des enfants.

Le dispositif « devoirs faits », facultatif et gratuit pour les familles qui en ont besoin, se déroule les lundis et jeudis soirs dans 37 salles d'études de la Ville, pour un coût annuel proche de 50 000 €.



Des travaux de rénovation pour les stades chapelains

STADE LUCIEN PINET

Différentes tâches (*reprise du béton, rebouchage, ragréage et suppression de morceaux métalliques*) ont été effectuées dans les travées du stade en septembre dernier...

Une résine permettant l'étanchéité a ensuite été appliquée par la société Process-Sol sur les gradins, comprenant les joints de dilatation, les évacuations des eaux de pluie...

Pour finir, une couche de peinture mélangée à du sable qui fera office d'antidérapant a été appliquée sur la totalité du sol de la tribune.

COÛT TOTAL: 56 000 €^{TTC}

STADE VIGEANNEL-HERLUISON

Des travaux d'élargissement des ouvertures entre les vestiaires et les douches des joueurs, ainsi qu'un agrandissement du local réservé aux arbitres, ont été réalisés par Aube Maçonnerie Services.

L'entreprise Alain Gartiser a, quant à elle, effectué les travaux de plomberie. Enfin, la société Aubelec est intervenue pour modifier les installations électriques, ainsi que pour effectuer le remplacement des radiateurs par des appareils moins énergivores.

Ces travaux (*montant total de 25 155 €^{TTC}*) furent réalisés afin de reclasser le stade au niveau 4, suite aux préconisations de la commission fédérale des terrains et installations sportives (CFTIS).

L'installation, désormais classée niveau 4 jusqu'en 2030, permet aux deux équipes seniors du RCSC évoluant au plus haut niveau régional, à savoir en R1 et R2, de pouvoir continuer à jouer sur ce terrain.

COÛT TOTAL: 25 155 €^{TTC}

TRAVAUX FINANCÉS PAR LA SNCF

RUE DES NOZEAUX :
LE PONT A ROUVERT CET ÉTÉ

L'ouvrage d'art situé sur les communes de Barberey-Saint-Sulpice et de La Chapelle Saint-Luc a dû être rehaussé dans le cadre des travaux d'électrification de la ligne Paris-Troyes, dans le but de garantir les distances de sécurité nécessaires avec le fil de contact (*la caténaire*) assurant l'alimentation des trains.

Après plus d'une année de travaux, la circulation fut ouverte début août. Plus large qu'auparavant, le pont permet désormais le passage de deux voitures, évitant ainsi la mise en place de feux tricolores.

POSE DE 4 PANNEAUX À LEDS

Après des travaux réalisés par l'entreprise Roger Martin (*mandataire du marché de voirie*) cet été (*création d'un trottoir en émulsion gravillonnée et aménagement d'un îlot dans le secteur des rues des Nozeaux, Jules Ferry et Lakanal*), 4 panneaux de signalisation à leds ont été installés aux abords de la résidence Jean-Marc Morneck, au niveau des passages piétons surélevés.

L'aménagement de cette zone permet aux piétons de se déplacer sereinement entre les communes de Barberey-Saint-Sulpice et de La Chapelle Saint-Luc.

COÛT TOTAL: 41000 €^{TTC}COÛT TOTAL: 69 000 €^{TTC}

TRAVAUX DE SÉCURISATION DES ÉCOLES

Cela consiste en l'installation de systèmes de sécurité et d'alerte fiables dans les établissements scolaires afin de répondre aux préconisations de l'État (*pose de vidéophones, motorisation des portillons, installation de systèmes de diffusion sonore dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS)...*).

La première phase de ces travaux est en cours pour les groupes scolaires Teilhard de Chardin, Jean Moulin-Bartholdi et l'école élémentaire Paul Bert.

NOUVELLES AIRES DE JEUX

Les travaux ont débuté au début du mois de novembre pour une durée de deux mois et concernent plusieurs secteurs: les squares Gaston Cohen (*photo n° 1*), Marcel Defrance (*photo n° 2*), Claude Debussy, le mail Guy Mollet et le parc Pierre Pitois.

Les élu·e·s du conseil municipal jeunes ont conjointement travaillé sur ce projet, en effectuant une étude auprès des habitant·e·s afin d'établir l'implantation des jeux.

Des sols souples seront également posés et une signalisation réglementaire sera affichée aux abords des différentes aires de jeux.



1

COÛT TOTAL: 123 000 €^{TTC}

2

Les participant·e·s, dont certain·e·s retrouvaient avec nostalgie la « petite reine » depuis longtemps remise dans un coin sombre du garage, ont pu se remettre en selle et tester leur connaissance des règles de circulation en vélo.

Rendez-vous sur notre site Internet pour plus d'informations:
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/Decouvrez-le-circuit-velo-La-Roue-Libre.html

Parc des Prés-de-Lyon

Collège Albert Camus

Avenue de Neckarbischöfsheim

Avenue Jean Jaurès

Aqualuc

Stade Lucien Piney

Espace de loisirs Gaston Berger

Rue Léon Blum

Rue Benjamin Franklin

Hameau Saint-Luc

Centre commercial B. Palissy

Centre social Victor Hugo

Rue Marie Noël

Avenue Jean Moulin

Rue Antoine Bayeu

Rue Bernard Palissy

Rue du G^e Sarrail

Rue Louise Michel

Groupe scolaire Moulin-Bartholdi

Mall Guy Mollet

Rue Tellhard de Chardin

Bd de l'Ouest

N

LONGUEUR DU CIRCUIT:
± 3,3 km

DURÉE ESTIMÉE:
± 20 minutes

8 PANNEAUX D'INFORMATION JALONNENT LE CIRCUIT ET RAPPELLENT LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, CONCERNANT LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES OU L'ÉQUIPEMENT MATÉRIEL.

CEUX-CI NE SONT PAS NUMÉROTÉS POUR PERMETTRE UNE LIBRE CIRCULATION DANS LES DEUX SENS.

Ce circuit aménagé sur un parcours de 3,3 km est lauréat des Trophées des mobilités actives du Grand Est 2018.



Écopâturage : test expérimental en plein cœur de ville

Afin de gérer la végétation de la ferme Bodié, espace si particulier pour beaucoup de Chapelain·e·s, la collectivité a décidé d'y tester une nouvelle méthode d'entretien...

Les tondeuses bruyantes pour le voisinage, polluantes et néfastes pour la faune, ont été remplacées par le pâturage de chèvres Alpines et de moutons de race Ouessant.

Ces animaux, qui ne connaissent pas le confinement, permettent ainsi un entretien régulier, silencieux et économique des espaces publics peu utilisés, comme celui-ci.

Cette méthode de gestion vertueuse et favorable à la biodiversité permet, pour le plaisir de tous, de renouer le contact avec la nature en pleine ville.



Surchauffe des bâtiments : lancement d'une nouvelle étude

Plusieurs bâtiments de la ville accueillant du public font face à des surchauffes lors des périodes estivales, allant jusqu'à 40°C pour certains.

Conséquence du changement climatique, la problématique du confort d'été prend davantage d'importance.

Le secteur du bâtiment se trouve être un acteur majeur du climat, du fait des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre qu'il engendre.

Aussi, afin de maintenir des températures « confortables », la Ville de La Chapelle Saint-Luc réalise, avec l'accompagnement de deux bureaux spécialisés,

une étude thermique et énergétique pour déterminer des solutions alternatives de refroidissement des différents bâtiments, le but étant d'éviter l'installation systématique de climatisations, pour ainsi limiter les coûts et les émissions de polluants.

Les bâtiments concernés sont les suivants : le centre social Victor Hugo, l'ACM Mille Couleurs, l'école de musique, les clubs Jean Mermoz et Marcel de France.

Se rajoute à ces bâtiments l'Hôtel de Ville, qui fait face à une double problématique de surchauffe estivale et d'inconfort hivernal...

L'objectif global de l'étude est d'identifier et de qualifier les causes liées aux surchauffes, et de proposer un plan d'action pragmatique assorti de mesures d'amélioration pour le confort et la santé des utilisateurs.

LA CHAPELLE SAINT-LUC S'ÉQUIPE POUR LE TRI !

Dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années sur la mise à disposition d'équipements de corbeilles de tri sur le domaine public, dans les écoles et à l'intérieur des bâtiments, la Ville continue sur sa lancée !

En effet, La Chapelle Saint-Luc développe progressivement la mise en place d'équipements afin d'inciter ses concitoyens à adopter les bons gestes dans le but de réduire nos déchets ménagers et de valoriser les déchets recyclables.

C'est pourquoi des corbeilles biflux et triflux (corbeilles à ordures ménagères, de tri pour les plastiques/cartons, pour le verre et pour les papiers) ont été installées cette année au parc Pierre Pitois, dans les gymnases et stades, à l'espace jeunes, à l'ACM Mille Couleurs et au complexe aquatique Aqualuc.



Corbeille biflux installée
au complexe Lucien Pinet

Une participation record

Le soleil était au rendez-vous de la traditionnelle Course des enfants, qui s'est tenue au complexe Lucien Pinet le mercredi 14 octobre.

Avec un nombre de participant·e·s supérieur à celui des années passées, le succès de cette édition fut également marqué par l'état d'esprit positif et le fair-play des différents coureurs.

Les encouragements venus des tribunes et des abords de la piste ont galvanisé les athlètes en herbe, tout en assurant la convivialité propre à ces moments partagés par petits et grands.

Une médaille attendait les 225 participant·e·s à leur arrivée. Des trophées furent remis aux trois meilleur·e·s garçons et filles de chaque épreuve, puis tous les jeunes sportifs ont pu profiter d'un goûter bien mérité offert par l'OMS.

COURSE
DES ENFANTS

“

Ce serait bien de faire cela
tous les mercredis!

Lena, 9 ans

”



DES ANIMATIONS SPORTIVES ADAPTÉES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2020

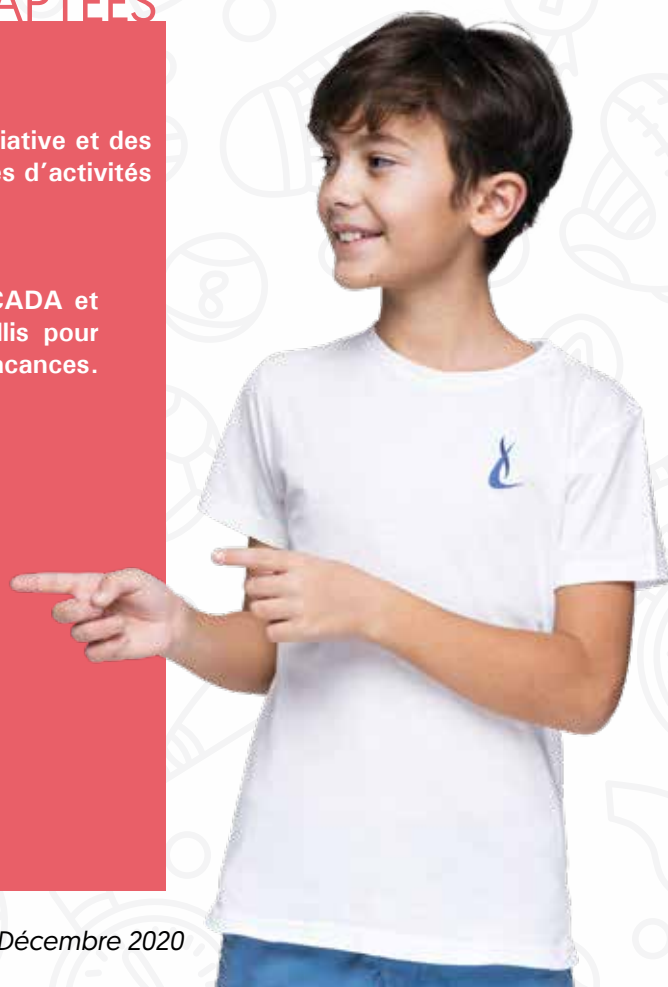
Du 26 octobre au 29 octobre dernier, le service de la Vie associative et des sports, en collaboration avec l'OMS, a proposé plusieurs séances d'activités au gymnase Pierre Brossolette.

104

enfants de l'ACM Mille Couleurs, du CADA et de l'Animation de rue ont été accueillis pour pratiquer différents sports durant ces vacances.

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, le planning a été adapté et plusieurs mesures fortes ont été prises :

- les activités de contact (boxe, rugby...) ont été remplacées par des activités moins à risque ;
- le matériel a été désinfecté avant et après utilisation ;
- des groupes restreints ont été mis en place durant les séances ;
- pas de matchs pour les sports de ballon à la main, uniquement des jeux et des exercices...



Une année au ralenti

« Les pratiques sportives, qu'elles soient en salle ou en plein air, ont été particulièrement malmenées tout au long de l'année 2020. »

Les mois de confinement ont contraint petits et grands à mettre entre parenthèses leurs désirs de pratiquer, de bouger, de vivre leur corps et leurs passions.

Particulièrement sollicités, les sports d'équipe ont tourné au ralenti avec des périodes totalement blanches et des championnats amputés.

Nombreux ont été les responsables d'associations qui, à distance, ont prodigué des conseils à leurs adhérents « pour garder la forme », surtout auprès des tout-petits et des adolescents.

La pratique en solo à maximum 1 km du lieu d'habitation a été perçue pour beaucoup comme une soupape bien maigre mais réelle. Restent, pour chacun et pour tous, des lieux de pratique individuelle comme le street workout ou les micro-sites de la Ville (distanciation obligatoire et port du masque fortement recommandé) à proximité des lieux de vie. »



Bernard CHAMPAGNE
5^e Adjoint au Maire

En charge de la Tranquillité publique,
de la Médiation, des Équipements
et des Associations sportives.

Les associations sportives seront réunies par la Ville durant la seconde quinzaine du mois de janvier 2021, si les conditions sanitaires le permettent, afin d'établir un diagnostic réaliste des périodes de restriction des pratiques et d'arrêt des activités.

ANIMATIONS SPORTIVES FÉVRIER 2021

Badminton, basketball ou encore tennis de table, il y en aura pour tous les goûts lors des vacances de février 2021... La très large palette des activités proposées sera bientôt dévoilée !



Plus d'informations :
Service de la Vie associative et des sports
03 25 70 19 21
sports@la-chapelle-st-luc.eu

STAGES ESTAC 2021

Un tournoi de Futsal (*découpé par catégories d'âge*) va permettre aux jeunes Chapelain·e·s de gagner des stages qui se dérouleront l'été prochain.

Organisé en partenariat avec l'ESTAC, TCM et l'OMS, cet événement tant attendu se tiendra sans public, le mercredi 24 février au gymnase P. Brossolette.

Il sera exclusivement réservé aux structures d'accueil et aux clubs de football de la Ville.

Des stages seront attribués aux gagnants des deux catégories, ainsi qu'aux filles participant au tournoi.

Plusieurs stages seront attribués pour l'état d'esprit, l'attitude citoyenne, le comportement et l'implication des jeunes sur le territoire chapelain.

Plus d'informations :
Service de la Vie associative et des sports
03 25 70 19 21
sports@la-chapelle-st-luc.eu



**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLE



Ambiance «jazzy» au centre culturel

La saison culturelle 2020 - 2021 s'est ouverte le vendredi 25 septembre avec la traditionnelle présentation de la saison à venir, devant une salle comble. Puis, le groupe de jazz vocal March Mallow a su, avec maestria, plonger la salle dans une ambiance feutrée propre aux années 50...

UN DÉBUT DE SAISON RÉUSSI

Le quatuor, composé d'Astrid Veigne au chant, d'Éric Doboka à la guitare, de Thomas Piès à la contrebasse et de Christian d'Asfeld au piano, a interprété avec brio des standards de jazz de Nat King Cole et de Billie Holiday, devant un public conquis.

Pour conclure cette soirée de lancement, quelques chocolats furent offerts aux spectateurs encore sous le charme de ce concert de haut vol...



Musique, théâtre, spectacles humoristiques et autres à destination des plus petits feront vivre le centre culturel Didier Bienaimé!

Rendez-vous sur notre site Internet ou sur nos différents réseaux sociaux afin de découvrir en détail la programmation culturelle à venir.

www.culture-chapelle-st-luc.fr





« TRIBULATIONS D'UN MUSULMAN D'ICI »

**CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ,
LE 6 OCTOBRE 2020.**

Dans ce seul en scène touchant et plein d'humour, Ismaël Saïdi s'est livré pour la première fois depuis le mois de mars 2020 devant un public très attentif.

C'est à travers son regard d'enfant, d'adolescent puis d'adulte qu'il nous emmène dans sa quête identitaire, entre la culture belgo-catholique dans laquelle il a baigné depuis sa naissance, et celle héritée de ses parents : la culture marocaine et musulmane.

« LAZUZ »

**CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ,
LE 21 OCTOBRE 2020.**

Une étonnante et dynamique prestation fut offerte par la *Cie Lazuz* et son spectacle éponyme.

Les spectateurs, petits et grands, ont retenu leur souffle le temps de ce spectacle, mettant en scène une rencontre mouvementée entre un jongleur et un acrobate.



« Lazuz » (« *bouger* » en hébreu) a interpellé, émerveillé et donné le tournis au public du centre culturel.



NOUVEAU FORMAT POUR LE CRU 2020

Afin de maintenir les projections malgré les restrictions dues à la crise sanitaire, l'équipe du festival avait donné rendez-vous au public, qui a répondu présent, tous les jours du 16 au 22 novembre en direct sur Canal 32 dès 20 h 50 !



PALMARÈS

PRIX D'INTERPRÉTATION
MADJIGUENE SECK
dans « Les tissus blancs » (France)

PRIX DE LA MISE EN SCÈNE
« MASSACRE »
de Maïté Sonnet (France)

PRIX DU SCÉNARIO
« HOMESICK »
de Koya Kamura (France/Japon)

GRAND PRIX INTERNATIONAL

« IJRAIN MARADONA »
de Firas Khoury
(Allemagne/Palestine)

PRIX DU MEILLEUR FILM EUROPÉEN
« ANTI »
de Josu Martinez (Espagne/France)

PRIX DU MEILLEUR FILM GRAND EST
« BEAUTY BOYS »
de Florent Gouëllou (France)

PRIX DU PUBLIC
« HOMESICK »
de Koya Kamura (France/Japon)

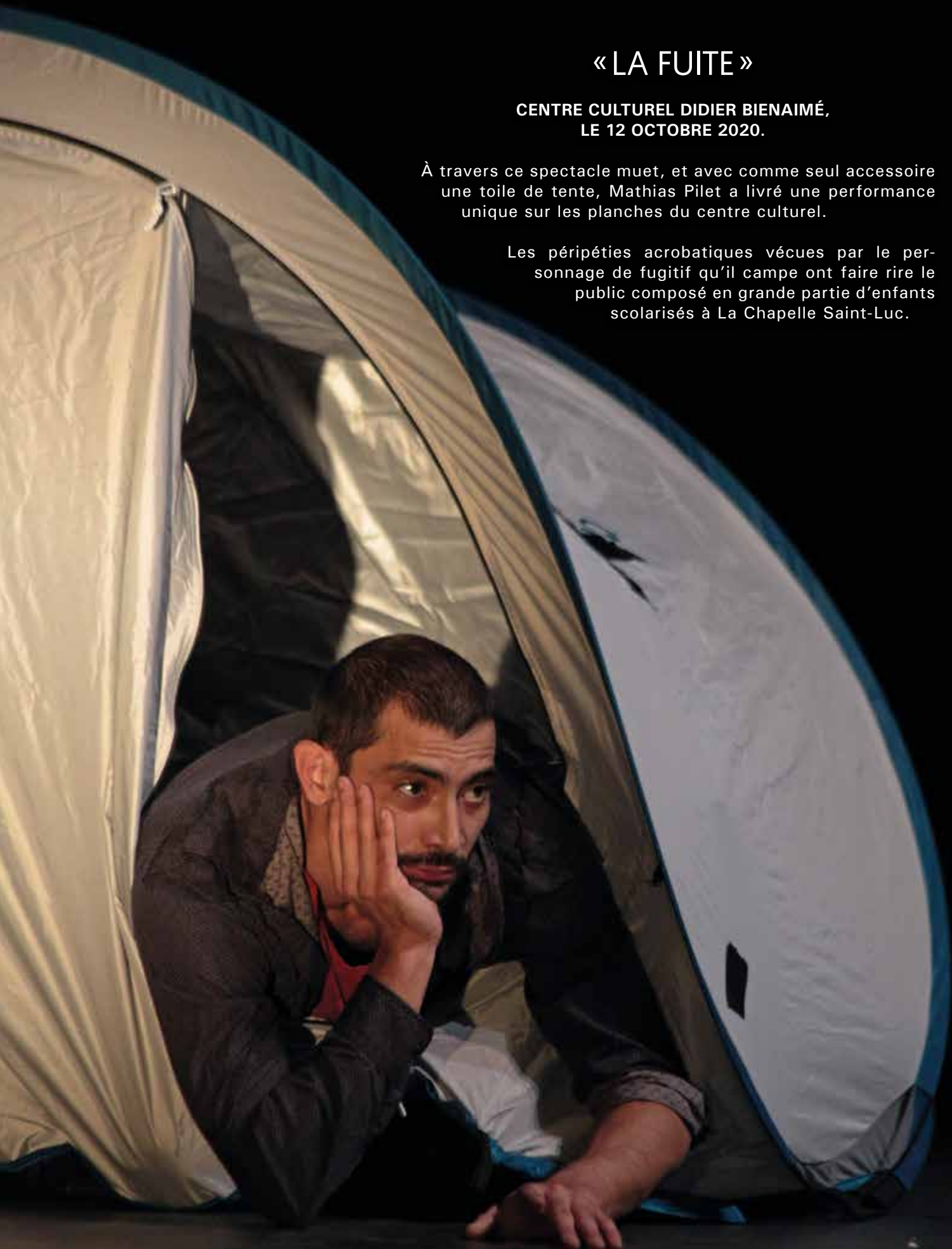
PRIX COURT EN LIGNE
« ALLÉE DES JASMINS »
de Stéphane Ly-Cuong (France)

« LA FUITE »

**CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ,
LE 12 OCTOBRE 2020.**

À travers ce spectacle muet, et avec comme seul accessoire une toile de tente, Mathias Pilet a livré une performance unique sur les planches du centre culturel.

Les péripéties acrobatiques vécues par le personnage de fugitif qu'il campe ont fait rire le public composé en grande partie d'enfants scolarisés à La Chapelle Saint-Luc.





« À LA DÉCOUVERTE DE LOUISE MICHEL »

EXPOSITION • «LOUISE MICHEL, UNE FEMME D'EXCEPTION»

Du 25 au 29 janvier • Tout public • Entrée libre

RENCONTRE • «LOUISE MICHEL EN SON TEMPS»

Lectures et diffusion d'un documentaire, avec Claudine Bourcelot
Le 25 janvier à 18h30 • Tout public • Entrée libre

THÉÂTRE • «LOUISE MICHEL, LA LOUVE»

Pièce d'Alain Duprat
Le 26 janvier à 20h30 • Tout public • Tarifs: 6€, 9€ et abonnement

CINÉMA • «LOUISE MICHEL LA REBELLE»

Film de Sólveig Anspach, avec Sylvie Testud
Le 28 janvier à 20h • Tout public • Entrée libre (durée: 1 h 30)

**SEMAINE THÉMATIQUE
DU 25 AU 29 JANVIER 2021**
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

THE GLOSSY SISTERS

Avec son nouvel album « C'est pas des manières », le trio débarquera au mois de février sur la scène du centre culturel avec l'intention de marquer les esprits !

The Glossy Sisters, c'est avant tout la rencontre de trois artistes fortes de leur individualité, authentiques et passionnées !

Leur complémentarité artistique et la puissance de leurs voix sont deux des nombreux arguments qui devraient vous convaincre...

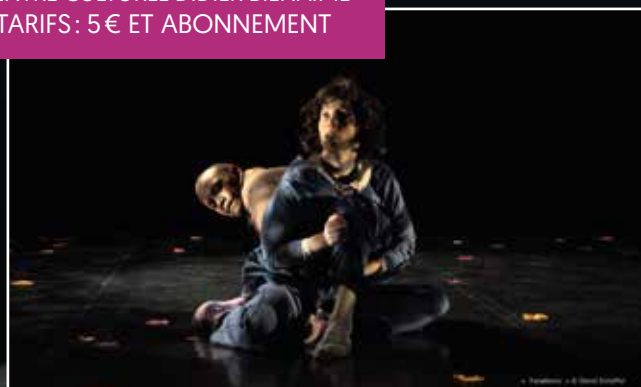
LE 12 FÉVRIER 2021 À 20 H 30

CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ
TARIFS: 6€, 9€ ET ABBONNEMENT



LE 24 FÉVRIER 2021 À 15 H

CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ
TARIFS: 5€ ET ABBONNEMENT



« FARAËKOTO »

Faraëkoto, (inspiré du conte populaire malgache *Ifaramalemy Sy Ikotobekibo*) est une chorégraphie où les corps des deux danseurs se heurtent et se mélangent pour évoluer vers une danse intime, joyeuse et libre.

Mêlant la danse hip-hop et la vidéo, ce conte pour petits et grands invite à prendre le temps de s'émerveiller et de vivre ensemble...

LES 12, 13 ET 14 MARS 2021

CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ
ENTRÉE LIBRE SANS RÉSERVATION



« ON ATTEND L'INSPECTEUR »

Cette comédie policière, de Marcel Dubois et Jean Des Marchenelles, interprétée par la troupe COME10, vous emmènera dans les années 50, au sein d'une pension de famille au large de la ville de Concarneau...

LES 12 ET 13 MARS À 20H30 | LE 14 MARS À 15H

Les nouvelles classes font leurs gammes

Avec, en septembre 2020, l'ouverture de L'ensemble choral, l'École de musique étoffe encore un peu plus son offre... Il reste encore quelques places si vous souhaitez intégrer ce chœur mixte, accessible à tous et se déroulant dans le respect le plus total des règles sanitaires en vigueur.

Autre nouveauté de la rentrée, une classe de flûte traversière! Instrument à vent de la famille des bois, la flûte traversière doit son nom à la position de jeu de l'instrument, qui «*traverse*» la bouche du musicien.

Fermée pendant le 2^e confinement, l'école a tout de même assuré ses cours en visioconférence!



PLUS D'INFORMATIONS

N'HÉSITEZ PLUS!
IL RESTE ENCORE DES PLACES
DISPONIBLES POUR LES COURS
DE PIANO, DE GUITARE OU
ENCORE DE VIOLON!

ÉCOLE DE MUSIQUE

03 25 71 63 41

ecole-musique@la-chapelle-st-luc.eu

25 bis avenue Roger Salengro

10600 La Chapelle Saint-Luc



PEINTURES & SCULPTURES

Josette Clément (*peintures*) et Vincent Bouillat (*sculptures*) ont exposé leurs travaux au musée du 19 septembre au 18 octobre 2020.

*Atypiques et emplies de charme,
ces œuvres ont touché un public
venu en nombre pour l'occasion.*



AGENDA

EXPOSITION AQUARIOPHILIE «AQUAPRATIC»

Samedi 20 février (14h - 18h)
Dimanche 21 février (10h - 18h)

EXPOSITION «MARIE-CLAUDE PORCHER ET CLAUDINE PLESTAN»

Acryliques, pastels et huiles.

Du 14 mars au 18 avril



Toile de Marie-Claude Porcher



**FERMETURE DU MUSÉE DU
19 DÉCEMBRE 2020 AU
14 FÉVRIER 2021 INCLUS**

***Horaires: les mercredis de 9h 30 à
12h et de 14h à 17h, les jeudis,
vendredis et dimanches de 14h à 18h.***

***Les lundis, mardis et matinées sur
réservation pour les groupes.***

Plus d'informations au 03 25 70 04 83.

Mise en place d'un « drive » piéton



Depuis le 10 novembre 2020, la médiathèque Éliane Chartier propose à ses lecteurs un nouveau service, le « drive » piéton.

Pour réserver, rendez-vous sur le catalogue du réseau des médiathèques :

www.troyes-champagne-mediathèque.fr

Vous pouvez également effectuer vos demandes par mail (mediathèque@la-chapelle-st-luc.eu), ou par téléphone au 03 25 71 63 46 (du mardi au vendredi, de 9h à 12h).

Retraits et retours de livres à la médiathèque (*sonnette à votre disposition*) les mardis et vendredis de 14h à 16h.

« MERCREDIS ÉVASION » À LA MÉDIATHÈQUE

Rendez-vous les 27 janvier et 17 février (14h30) pour des animations ludiques et créatives à destination des enfants !



QUELLE HISTOIRE!

« DES TRACES DANS LA NEIGE »

LE 20 JANVIER À 15H • POUR LES ENFANTS DE 5 À 8 ANS

« ON JOUE AVEC LES FORMES »

LE 10 FÉVRIER À 15H • POUR LES ENFANTS DE 3 À 5 ANS

Afin de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à la lecture, de renforcer le lien enfant-parent et de faire découvrir les lieux aux plus petits, la médiathèque organise des rencontres « histoires et chansons » thématiques, appelées « Quelle Histoire! ».



GRATUIT SUR
RÉSERVATION

Médiathèque
Municipale
Éliane Chartier

MÉDIATHÈQUE ÉLIANE CHARTIER
25 bis, Avenue Roger Salengro
10 600 La Chapelle Saint-Luc

03 25 71 63 46

mediathèque@la-chapelle-st-luc.eu

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



VENDREDI 22 JANVIER À 10 H & 14 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

THE HOUND OF THE BASKERVILLES

THÉÂTRE EN ANGLAIS

Tout public et scolaires dès 12 ans
• Tarifs: 21€ adultes / 16€ collectivités / 13€ groupes scolaires 1^{ère} catégorie / 11€ groupes scolaires 2^e catégorie • Renseignements et billetterie au 01 55 02 37 87 ou resa@theatre-en-anglais.fr

Le célèbre duo Holmes-Watson revient sur scène, en anglais, avec « Le Chien des Baskerville » !



MARDI 2 FÉVRIER À 9 H 30 & 10 H 45
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

SAUVAGES

C^{IE} DU LOUP-ANGE • THÉÂTRE MUSICAL BAROQUE ET ARTS NUMÉRIQUES

Tout public et scolaires dès 2 ans
Tarif: 5€

« Sauvages » est une fresque baroque mêlant voix, clavecin, musique électroacoustique et arts numériques visuels. Seul en scène, le personnage de la pièce redécouvre un lieu d'enfance, étrangement peuplé d'oiseaux et de sortilèges...



DU JEUDI 4 AU SAMEDI 6 FÉVRIER
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

CINÉ LATINO

ASSOCIATION INCA • CINÉMA VOST

Tout public • Tarif : 5€ la séance
• Billetterie sur place • Renseignements au 06 98 83 05 87

- 04/02 à 20 h - « La cordillère des songes » de P. Guzman (*Chili*)
- 05/02 à 20 h - « L'étreinte du serpent » de C. Guerra (*Colombie*)
- 06/02 à 17 h 15 - « Un coup de maître » de G. Duprat (*Argentine*)
- 06/02 à 20 h 30 « Buena Vista Social Club » de W. Wenders (*Cuba*)



RETROUVEZ L'AGENDA
SUR LE SITE DE LA VILLE
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/agenda

L'AGENDA POURRA ÊTRE MODIFIÉ
EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION
DE LA CRISE SANITAIRE

À PARTIR DU
25

JANVIER

SEMAINE « LOUISE MICHEL » AU CENTRE CULTUREL D. BIENAIMÉ

EXPOSITION

Du 25 au 29 janvier
« Louise Michel, une femme d'exception »

Tout public • Entrée libre

RENCONTRE « LOUISE MICHEL EN SON TEMPS »

Lectures et diffusion d'un documentaire
Le 25 janvier à 18 h 30, avec Claudine Bourcelot

Tout public • Entrée libre

THÉÂTRE « LOUISE MICHEL, LA LOUVE »

Le 26 janvier à 20 h 30, pièce d'Alain Duprat

Tout public • Tarifs: 6€, 9€ et abonnement

CINÉMA « LOUISE MICHEL LA REBELLE »

Le 28 janvier à 20 h
Film de Sólveig Anspach, avec Sylvie Testud

Tout public • Entrée libre (durée: 1 h 30)



VENDREDI 12 FÉVRIER À 20 H 30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

THE GLOSSY SISTERS

MUSIQUE, JAZZ VOCAL

Tout public

Tarifs: 6€ - 9€ et abonnement

Dotées d'une énergie folle, ces trois chanteuses savent utiliser leur organe! Des voix tressées les unes aux autres, des individualités fortes et des grains de voix qui parfois se fondent et s'unissent pour ne former qu'un seul son redoutable...



MERCREDI 24 FÉVRIER À 15 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

FARAËKOTO

**C^{IE} 6^E DIMENSION
DANSE HIP-HOP**

Tout public dès 6 ans

Tarifs: 5€ et abonnement

Ne pouvant aider leurs parents aux travaux des champs, Fara et Koto sont abandonnés et perdus dans la forêt.

Ces deux êtres intimement liés nous entraînent au cœur de leur cellule fraternelle et nous invitent à interroger notre propre perception de la différence.



SAMEDI 20 MARS À 19 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

JAMIE ADKINS

«CIRCUS INCOGNITUS»

**C^{IE} JAMIE ADKINS
CIRQUE**

Tout public dès 6 ans

Tarifs: 12€ - 15€ et abonnement

Jamie Adkins se montre émouvant de drôlerie et de sincérité. Ses facéties clownesques et acrobatiques libèrent un rire pur et franc qui donne des ailes.

À ne rater sous aucun prétexte!

FÉVRIER

À PARTIR DU
4

CINÉ LATINO
ASSOCIATION INCA
AU CENTRE CULTUREL D. BIENAIMÉ

LA CORDILLÈRE DES SONGES

Patricio Guzman (Chili - 2019) • 4 février à 20h

L'ÉTREINTE DU SERPENT

Ciro Guerra (Colombie - 2015) • 5 février à 20h

UN COUP DE MAÎTRE

Gastón Duprat (Argentine - 2019) • 6 fév. à 17h 15

BUENA VISTA SOCIAL CLUB

Wim Wenders (Cuba - 1999) • 6 février à 20h 30

Tarif: 5€ la séance • Billetterie sur place
Renseignements au 06 98 83 05 87



FÉVRIER

À PARTIR DU
2

«LE CAMBODGE BOUDDHIQUE»
EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES
DU 2 AU 24 FÉVRIER

Centre culturel Didier Bienaimé

Entrée libre

18

Y A-T-IL UN POUVOIR DES MOTS?
RENCONTRE PHILOSOPHIQUE
ANIMÉE PAR JEAN-MICHEL POUZIN

18h 30 - Centre culturel Didier Bienaimé

Entrée libre

20
&
21

«AQUAPRATIC»
EXPOSITION D'AQUARIOPHILIE

Samedi 20: de 14h à 18h

Dimanche 21: de 10h à 18h

Musée de l'ancienne malterie de Champagne

Entrée libre



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les enveloppes changent à chaque scrutin ! Elles peuvent être de couleur bleue, kraft, orange ou encore violette...



RECRUTEMENT DES ASSESSEUR·E·S

Essentiel·le·s au bon fonctionnement des bureaux de vote, les assesseur·e·s se relaient au cours de la journée dans chaque bureau de vote, suivant un rythme de roulement de 2h30.

LE RECRUTEMENT A LIEU EN CE MOMENT !

Pour devenir assesseur·e, il suffit d'être électeur·rice à La Chapelle Saint-Luc, de posséder la nationalité française et de savoir parler, lire et écrire français.

Les électeur·rice·s chapelain·e·s de nationalité française peuvent également offrir leur aide lors du dépouillement, et ainsi devenir scrutateur·rice·s.

Si vous êtes intéressé·e, il vous suffit d'en faire part au service Élections, par courrier ou par mail : e.beulant@la-chapelle-st-luc.eu

LES ÉLECTIONS À VENIR EN 2021

ÉLECTIONS RÉGIONALES

À l'issue d'un scrutin de liste à deux tours, les candidat·e·s sont élu·e·s à la représentation proportionnelle pour 6 ans afin d'administrer la région Grand Est.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Chaque électeur·rice votera pour un binôme de candidat·e·s, sur deux tours. Les candidat·e·s élu·e·s formeront le conseil départemental, chargé de gérer le département de l'Aube, pour six ans.

Seul·e·s les électeur·rice·s français·es seront admis·e·s à voter lors de ces élections, sur présentation de leur pièce d'identité. La liste des pièces acceptées sera affichée dans les bureaux de vote.

Chaque électeur·rice devra porter un masque de protection couvrant le nez et la bouche et se munir de son propre stylo (la couleur sera précisée quelques jours avant l'élection).

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans chaque bureau de vote.



INSCRIPTION EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Afin de pouvoir voter en 2021 (*voir ci-contre*), il sera nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune de domicile, avant le sixième vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Peuvent s'inscrire les Chapelain·e·s majeur·e·s de nationalité française ou ressortissant·e·s d'un pays de l'Union européenne. (*Seuls les électeur·rice·s français·es seront admis·e·s à voter lors des élections de 2021*).

POUR S'INSCRIRE, DEUX POSSIBILITÉS

1 Auprès de la mairie qui remettra un formulaire à compléter et à déposer sur rendez-vous (*prise de rendez-vous sur le site Internet de la Ville ou au 03 25 71 34 34*) au service État civil et Élections. Ce formulaire devra impérativement être accompagné des pièces suivantes :

- carte d'identité/passeport valide ou périmé·e depuis moins de 5 ans (*pour les ressortissant·e·s européen·ne·s : valide uniquement*) ;
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (*factures de téléphonie mobile non acceptées*).

2 Directement en ligne sur service-public.fr : il suffit de remplir le formulaire en ligne et de scanner les pièces à joindre :

- carte d'identité/passeport valide ou périmé·e depuis moins de 5 ans (*pour les ressortissant·e·s européen·ne·s : valide uniquement*) ;
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (*factures de téléphonie mobile non acceptées*).

ADHÉSION À LA NOUVELLE FOURRIÈRE DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE (TCM)

Depuis le début de l'année 2019, une fourrière pour chiens et chats a été mutualisée pour plusieurs communes de TCM.

La Chapelle Saint-Luc y adhèrera pour un montant annuel d'environ 6400€ à partir du 1^{er} janvier 2021, ce qui permettra une prise en charge 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de la capture et du transport des animaux errants par la SARL « Au paradis d'Oliver ».

TARIFS (FIXÉS PAR TCM)

FACTURATION FORFAITAIRE
DE PRISE EN CHARGE : 50 €

TARIF JOURNALIER DE GARDE, DANS
LA LIMITE DE 8 JOURS : 15€/JOUR

TARIF JOURNALIER DE GARDE
AU-DELÀ DU 8^e JOUR : 2€/JOUR



**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLE

Fourrière mutualisée «Au paradis d'Oliver» lieu-dit Massonville - RD 677 - 10150 Sainte-Maure

FAIRE IDENTIFIER VOTRE ANIMAL, C'EST LE PROTÉGER !

Plus qu'une obligation légale en France, l'identification est une étape majeure dans la vie de votre chien ou de votre chat, car elle officialise votre lien.

En effet, c'est le seul moyen de lui donner une identité et de vous rattacher à l'animal, puisque le numéro d'identification unique qui lui est attribué est officiellement lié à vos coordonnées.

www.identifier-mon-animal.fr



JE SUIS ENSEIGNANT·E

En hommage à M. Samuel Paty, enseignant assassiné dans les Yvelines le 16 octobre dernier, les drapeaux de la mairie ont été mis en berne.

LE MESSAGE FORT
« JE SUIS ENSEIGNANT·E »
ORNE DÉSORMAIS
NOTRE MAIRIE.



LE CHÂTEAU D'EAU SE PARE DE COULEURS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Différents jeux de motifs et de couleurs habilleront l'édifice jusqu'au 4 janvier.

Les images, projetées depuis le centre culturel Didier Bienaimé, sont doucement animées afin d'apporter une touche de gaieté sur ce bâtiment symbolique.

DÉCÈS DE BAPTISTE, L'ÂNE GRIS DU PARC PIERRE PITOIS

Arrivé au parc à la fin des années 1990, cet âne qui faisait la joie des familles nous a paisiblement quittés à l'âge de 38 ans.



AGENDA PRÉVISIONNEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

MARDI 16 FÉVRIER 2021
HÔTEL DE VILLE (*HEURE À DÉFINIR*)

MARDI 13 AVRIL 2021
HÔTEL DE VILLE (*HEURE À DÉFINIR*)



www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



www.facebook.com/LaChapelleSaintLuc



www.twitter.com/LaChapelleStLuc



www.instagram.com/lachapellesaintluc



www.youtube.com/user/LaChapelleSaintLuc



CLAP DE FIN POUR LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS CHAPELAIN



La fermeture du centre d'incendie et de secours de La Chapelle Saint-Luc a été officialisée le 22 septembre, suite à la réorganisation départementale des postes de secours qui a débuté en 2002.

Cette réorganisation consiste en la centralisation des moyens humains et matériels en deux endroits de l'agglomération. Elle sera effective avec la prochaine ouverture d'un tout nouveau centre d'incendie et de secours situé au bout de l'avenue du Général Sarraill, à Sainte-Savine.

*Merci à toutes et tous les sapeurs-pompiers
volontaires ayant servi cette unité.*

UNE ANNÉE DIFFICILE SE TERMINE

L'année 2020, perturbée par ce maudit virus, aura été bien difficile pour chacun d'entre nous. L'isolement, la crainte de la maladie pour nous et nos proches, les conséquences économiques de cette pandémie laisseront des séquelles qui affecteront durablement notre quotidien...

Pourtant, la vie démocratique a, tant bien que mal, continué. En mars, les élections ont pu se dérouler et les conseils municipaux et intercommunaux ont été renouvelés. Dans notre ville, la grande majorité des électeurs a fait confiance au maire sortant, Olivier Girardin, en élisant brillamment sa nouvelle liste pour un troisième mandat. La nouvelle équipe s'est immédiatement mise au travail pour satisfaire les contraintes sanitaires immédiates (*distributions de masques, écoute et aide aux personnes les plus vulnérables, organisation de l'accueil dans les écoles et dans les structures communales*) et développer les dossiers qui assureront la continuité de l'essor de notre ville pour le plus grand confort de ses habitants.

Cette année 2020 n'aura pas non plus épargné nos peines avec la disparition de Madame Claudette Huot-Bir, ancienne commerçante et ancienne adjointe au maire. Son engagement au sein des associations communales, des clubs de quartier ou de l'épicerie sociale a largement contribué à la création de liens intergénérationnels favorisant le mieux-vivre ensemble à La Chapelle Saint-Luc.

Puis c'est Monsieur Pierre Pitois, maire honoraire, qui nous a quittés. Maire de 1989 à 2001, il est à l'origine des grandes transformations de notre ville avec le début des travaux de réhabilitation de la ZUP, la création du parc de Fouchy, l'aménagement de l'Hôtel de Ville ou la requalification de nombreuses rues... Faisant preuve d'un grand humanisme, il est à l'origine des « *chantiers jeunes d'été* » qui ont permis à de très nombreux jeunes chapelain·e·s de participer à la mise en valeur de notre patrimoine. Nous lui devons également le renforcement de la police municipale et la mise en place du service de prévention, placé sous la responsabilité de Monsieur Mohamed Ennchira, ancien conseiller municipal fortement investi dans la vie associative et proche des jeunes, qui lui aussi nous a quittés en cette fin d'année.

Mais 2020 se termine et des lueurs d'espoir semblent poindre à l'horizon : la deuxième crise sanitaire s'éloigne, le confinement se desserre, nous pourrions passer les fêtes en famille... Alors prenez bien soin de vous, protégez-vous et meilleurs vœux à toutes et à tous !

**Jean JOUANET, 9^e Adjoint au Maire,
au nom de la majorité municipale.**

ENSEMBLE FACE À LA CRISE SANITAIRE !

Madame, Monsieur,

Le 28 octobre, le président de la République a décidé d'un nouveau confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

Cette décision, si nécessaire soit-elle pour protéger la population et particulièrement les plus fragiles, aura à court, moyen ou long terme, de lourdes conséquences pour tout le pays. Pour notre commune et ses habitants aussi.

Pour nos commerces et nos entreprises chapelaines, le coût économique de ce nouveau confinement est dur. Malgré les aides du gouvernement, du département et de la région, leur situation est difficile. La Ville se doit d'être aux côtés de tous les acteurs économiques. Par exemple en facilitant leurs démarches auprès de l'État et des autres collectivités ou en révisant à la baisse certaines taxes, comme la taxe locale sur la publicité extérieure.

Pour les Chapelain·e·s et les associations aussi, cette situation est une source d'anxiété et même de souffrance. Les pratiques sportives et culturelles sont impossibles et la vie citoyenne est mise à rude épreuve.

C'est le lien social de notre commune et surtout le lien intergénérationnel qui pourrait se distendre si nous n'y prenions pas garde. Là aussi, la Ville doit être aux avant-postes pour proposer aux Chapelains des moyens innovants pour garder ce lien. Ce journal pourrait par exemple être plus ouvert aux contributions de tous les habitants. Le site Internet de la Ville pourrait lui aussi être le lieu d'échanges vidéo avec les Chapelain·e·s.

Enfin, la Covid-19 aura aussi des conséquences sur notre collectivité en termes budgétaires. À la sortie de cette crise (*que nous espérons tous proche*), il faudra ensemble en dresser le bilan financier pour la Ville. Cette maladie ne doit pas nous empêcher d'être optimistes : si nous restons inventifs et solidaires, nous saurons surmonter nos difficultés. Plus que jamais vous pouvez compter sur notre équipe.

Nous profitons de cette tribune pour saluer la mémoire de Pierre Pitois, maire honoraire de La Chapelle Saint-Luc, qui s'en est allé le 11 octobre.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Restez prudents, sauvez des vies.

**L'équipe « Des Chapelains pour les Chapelains »
Vincent RICHARD, Hania KOUIDER-SAHED,
Cédric HERBLOT, Danièle BOEGLIN,
Corentin PERRUT.**

Naissances

JUIN 2020

PAILLEZ Yana, Elise • ZAMPOL Dario, Philippe, Angelo • PETITJEAN Eliott, Mayeul, Paul • HYPOLITE Wylann, Ursul, Yolann • LAMY DO Mickaëlla, Charlotte, Mariama • TABARE Jean, Bruno, Michel, Serge • MALEK Lujaine, Israa • DAAJI Mohamed-Yassine • MONGIN Ilydan, Jacques, Franck

JUILLET 2020

CAMARA Jamilla • MARIDET Clément, Benjamin, Florian, Nicolas • NGUYEN Emna • BONNET Lola, Gisèle, Sophie • TESTARD SIMON Marley, Didier, Thierry • BOUGÉ Coralie • DIDIER Roxane, Elisandre, Françoise • FAURON Aria, Sylvie, Amélie • ROUSSEL Norah, Judith • ABOT MICHAUD Merlin, Auguste, Cees • AFKIR Fatima

AOÛT 2020

BONIN Ismaïl • NZUZI MIANKODILA Vincento • PINAS Kaylan, Jonaïck • CHELAILY Yazid • ERBAY Yasin, Eren • LABBE Sacha, Christian, Pascal

SEPTEMBRE 2020

BADDOU Yacout • HAMMOUCH Bilal • BAJA Lauraïsska, Robertianna, Saïna, Méderika • PARIS Nathan • BAJJA Doha • ABDOU Chahim, Djibril • IBRAHIMI Alisa • KRUIA Reyan • KHAIRALLA Oumniya

OCTOBRE 2020

HANTZ Dédé, Anaëlle, Beracca • HAMIDOU EL-Yasir • COULIBALY Moahemd • TOURE Nousseyba, Aya • ENG Manny, Lyn • GINEAU Ehlayna, Alaïa, Almaëlle • DO Mélya • VALENTINE Lyvia • TCHAMANI Lucie, Michelle, Trinity • LATIFOVIC Issan • BONINE Eilaïna, Djamélia, Reinette • DIAW Elhay-Bocar • SYLLA Djibril, Kadri • ABDOU Ral-da • GUSANI Amel, Malek • ALINE Lyana • BELHADI Ibrahim • GINEAU Miyah

Mariages

JUIN 2020

Néant

JUILLET 2020

SAINGLAS Paul et CORREIA Ophélie

AOÛT 2020

SQUIVE Dorian et KHAÏN Siham

SEPTEMBRE 2020

Néant

OCTOBRE 2020

POCHET Julien et LAZAAR Leïla



Mohamed ENNCHIRA
1958 - 2020

Chapelain depuis 1987, Mohamed Ennchira est décédé à l'âge de 61 ans le 23 octobre. Président de l'Étoile chapelaine depuis 1990 et impliqué au sein de la vie de la cité dès 1992 où il intervient dans le cadre de la prévention de la délinquance, il est par la suite élu conseiller municipal en 1995 sous l'égide de Pierre Pitois.

Exemplaire et toujours investi, il sera affecté au service Politique de la Ville, puis au poste de responsable de la Démocratie locale, tout en devenant titulaire en 2009 de l'insigne de chevalier dans l'ordre national du Mérite... Une pensée pour Fatiha, son épouse, et leurs trois enfants.

Décès

JUIN 2020

LARGE Josette, Marie-Françoise, 84 ans • DRÉAU-MANDERAU Simone, veuve FEVRE, 86 ans • MARTINOT Nadine, Marie, 67 ans • CABARET Yvonne, Christiane, 78 ans • ADAMS André, 73 ans

JUILLET 2020

LACOUR Micheline, veuve MEUNIER, 88 ans • CORDIER Alain, Michel, René, époux BARBICHON, 69 ans • BALARD Marc, Alain, Jean, 65 ans • SCHNYDER Yvette, Mauricette, veuve GEHIN, 86 ans

AOÛT 2020

HARMAND Georges, veuf NURDIN, 96 ans • LAGRANGE Françoise, Pierrette, Marie, veuve BILLAT, 88 ans • DIBRANI Sarka, veuve IBRAHIMOVIC, 74 ans • JOLIBOIS Bernard, Pierre, André, époux GOUAGOUT, 68 ans • GEIGER Philippe, Marcel, Jean, époux DUCAT, 54 ans • BENSLIMANE Khaouda, veuve BENSLIMANE, 87 ans •

MOSS Denise, Michelle, Renée, épouse DESCAGES, 80ans • PÉTOT Danielle, Georgette, veuve LÉNAT, 77 ans • LEFRANC Roger, Victor, Léon, époux CHARBONNEL, 93 ans • ROBERT Suzanne, Marcelle, épouse CHARPENTIER, 77 ans • FROMAGEOT Denise, Louise, Simone, veuve CHENEAU, 93 ans

SEPTEMBRE 2020

ROUX François, Maurice, Claude, 67 ans • MONNIER Argentine, Gisèle, veuve ANATOLE, 93 ans • SAIBI Michel, 55 ans • TORRAILLE Claudette, 71 ans • KDALI Abdelaziz, 59 ans • WAWER Michal, 42 ans • AHMED Ahmed, 86 ans • DELPIERRE Denise, Marguerite, veuve LEROY, 87 ans • CHAMOIN Robert, Etienne, veuf MARKEY, 93 ans • PETIT Jean-Pierre, 61 ans • SMAALI Radhia, épouse JAZIRI, 66 ans • EL MRABTI Khalid, époux GHALBZOURI, 59 ans • BOQUILLON Michel, Georges, Gislain, 71 ans

OCTOBRE 2020

BELLAHCENE Mohammed, époux SOUADJI, 82 ans • ANDRE Pascale, Yolande, 60 ans • BEN YAHIA Marwaan, 15 ans • WITZ Pierrette, Marie, Thérèse, veuve VARLET, 99 ans • SIMONNOT James, René, époux RICHER, 87 ans • LAURENT Jacky, Jean, Roger, Bernard, 67 ans • PITOIS Amédée, Robert, Pierre, époux RAPPY, 80 ans • DESIR Georges, Jules, 74 ans • ZARIOH Mohamed, 48 ans • MANSUY Bernard, André, Marcel, époux RICHARD, 81 ans • BARARD Claire, Antoinette, veuve CARTERON, 82 ans • TERRIER Serge, René, 72 ans • HIMEUR Mohamed, 71 ans • LEDHUY Gilles, Robert, Georges, époux MICHEL, 64 ans • AHLETOUATE Ahmed, époux TIGUIDDA, 75 ans

Claudette HUOT-BIR 1934 - 2020

Engagée dans la vie associative et politique chapelaine, Claudette Huot-Bir s'en est allée le 16 septembre, à l'âge de 86 ans.

Elle, qui tenait le bazar « Mil'Trucs » au centre commercial Le Cygne dans les années 70, s'est rapidement intéressée à la vie politique de sa commune. Durant les mandatures de Pierre Pitois et d'Olivier Girardin, elle fut élue conseillère municipale, puis ajointe au maire.

Dévouée, elle s'est fortement impliquée dans le milieu associatif chapelain, au sein des clubs B. Palissy, J. Mermoz, ainsi qu'à l'épicerie sociale.

Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.



*Le Conseil Municipal
vous présente ses Meilleurs Vœux*

2021

Nous vous souhaitons une année de
renouveau, avec la santé, le bonheur,
l'harmonie et l'amour que nous
méritons tous pour construire un monde
meilleur. Belle et bonne année 2021.

Alexis Beck, président, et le conseil
d'administration de l'association
d'entreprises des ZI chapelaines

Que le monde soit meilleur,
que les gens soient attentifs,
aidants, bienveillants
les uns pour les autres.
Nous sommes tous égaux
et libres de penser.

Cathy

Chers Chapelains et Chapelaines, après
cette année 2020 qui nous
a été néfaste avec la Covid 19,
pour l'année 2021, nous souhaitons
vivement retrouver une vie normale et
tous nos petits bonheurs quotidiens.
Bonne et heureuse année à tous !

Michèle

En ces temps si difficiles, je
souhaite aux Chapelaines et
Chapelains de passer une fête de Noël
pleine de chaleur familiale et d'espérance.
Que 2021 leur apporte le retour
à une vie normale et la satisfaction
de leurs vœux les plus chers.

Paul Noley, maire honoraire

Meilleurs vœux à tous !
Que notre santé
soit meilleure
en cette nouvelle année !

Michelle

Nous vous souhaitons à tous et toutes de
cultiver dans vos vies et vos cœurs :
le respect, la bienveillance,
l'écoute, le pardon et plus encore,
l'ESPÉRANCE pour construire
un futur fraternel,

La communauté musulmane (UCMA)
La communauté catholique

Que notre imagination
collective nous porte en cette nouvelle
année 2021 vers plus de solidarité,
de bienveillance.
Meilleurs vœux associatifs !

Martine, présidente
de l'association familiale